Identifiant unique*: 840-214003139-20160217-2018 A6-DE

Envoyé en préfecture, le 19/02/2016 - 11:29

Reçu en préfecture. le 19/02/2016 - 11:40

DEPARTEMENT DES LANDES

COMMUNE DE TARTAS ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice

(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 19
Date de convocation : 11/02/2016

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 17 février 2016

--- 000 ---

L'an deux mille seize, le dix-sept février, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents: MM. BROQUERES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAMOTHE (a procuration pour M. DUPLA), Mme DEGOS (a procuration pour Mme DARGELOSSE), M. DUBOS (a procuration pour M. GOSSELIN), Mme COURROS, MM. MARSAN, DUCASSE, BRUEY, Mme DUBOIS-MAURY, MM. GAILLARDET, DUBUN, LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), Mmes GARRIDO, DAUGREILH (a procuration pour Mme BRUGAT).

Etaient excusés: Mmes BRUGAT (a donné procuration à Mme DAUGREILH), DARGELOSSE (a donné procuration à Mme DEGOS), CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUERES), MM. GOSSELIN (a donné procuration à M. DUBOS), DUPLA (a donné procuration à M. LAMOTHE), TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE), Mme THIEBLIN.

Etait absente non excusée : Mme ULMANN.

Un scrutin a cu licu, Mmc DAUGREILH Valérie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance A Délibération n°6

DELIBERATION

Rapporteur : Mme DEGOS

<u>Objet</u>: Budget annexe Régie municipale Fêtes et Animations – Approbation du compte Administratif 2015 et du compte de gestion

Au terme de l'exercice 2015, les résultats du compte administratif du budget annexe Régie Municipale Fêtes et Animations conformes au Compte de gestion 2015 de Mme la Trésorière municipale s'établissent à :

Dépenses de fonctionnement 2015 réalisées : 92 766,63 €

Recettes de fonctionnement 2015 réalisées dont excédent n-1 reporté : 96 093,82 €

Excédent de fonctionnement 2015 définitif : 3 327,19 €

Après en avoir délibéré

Identifiant unique*: 040-214003139-20160217-2016_A6-DE

Envoyé en préfecture, le 19/02/2016 - 11:29

Reçu en préfecture. le 19/02/2016 - 11:40



Transferin demonstrative acts from the following continuous following in instruction 722.

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

18 votes pour et 1 abstention (Mme DEGOS)

ADOPTE le compte administratif 2015 et le compte de gestion 2015 de la Ville de TARTAS, budget annexe régie fêtes et animations.

Il est précisé que M. le Maire n'a pas participé au vote.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

PAOSE AGRO

Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES